

SYNDICALISTES DEBOUT !

**BILLET
D'ACTU**

Lettre d'information et de réflexion d'Info'Com-CGT

N°10

ASSURANCE CHÔMAGE

INDEMNISATION DES CHÔMEURS : ÇA, UNE NÉGOCIATION ?

Les médias, avec un certains fracas, nous annoncent l'ouverture d'une « négociation » sur l'indemnisation chômage le 13 décembre. Derrière les mots, les éléments de langage et l'idéologie se cache la réalité. Décryptage.

1 NÉGOCIATION ?

« La négociation est la recherche d'un accord, centrée sur des intérêts matériels ou des objectifs quantifiables entre deux ou plusieurs interlocuteurs. » Quel rapport avec le rendez-vous du 13 décembre dans les locaux de la DRH Murielle Péricaud ?

La réunion se tient sur les textes écrits et les intentions avouées communes au Medef et au gouvernement. Leur action commune se concentre sur un but unique, « la baisse du coût du travail ». Un cadre de négociation, ça ?

2 TRAVAIL ?

Les Ordonnances dépouillent le Travail de son Code. La présence syndicale y est considérée comme un facteur négatif, au service de la rémunération du Travail et sa stabilité. Elles expulsent donc les syndicats, remplacés bientôt par les « conseils d'entreprise ».

Faciliter les licenciements, interdire leur juste indemnisation aux Prud'hommes, procéder à la baisse des salaires par accord local... Le Travail est condamné pour son « coût », alors les chômeurs ?

3 CHÔMAGE ?

Combien de chômeurs ? Il n'y a pas une évaluation réelle et sérieuse du chômage ! Entre la technique de l'Insee, les listes de Pôle Emploi, la réalité des privés d'emploi

et des légions de précaires, sur quelle base se fonde ladite « négociation » ?

Créer des emplois ? Vous n'y pensez pas ! Le CICE, les exonérations de « charges », l'évasion fiscale garnissent la bourse des actionnaires, pas des prolétaires !

4 PARTENAIRES SOCIAUX ?

« Partenaires sociaux »... D'un côté les rédacteurs des Ani, loi El Khomri et autres Ordonnances, de l'autre les syndicats représentant le Travail, en quoi sont-ils partenaires ? Acter ensemble la baisse de l'indemnisation des licenciés, une négociation ?

Au fait, quel est le mandat donné aux « négociateurs » par les chômeurs, précaires et salariés ?

Et nous, on creuse ?



SD

**SYNDICALISTES
DEBOUT !**

Une publication
Info'Com-CGT

La CGT des salariés de l'information
et de la communication

4, avenue Guyton-de-Morveau / 75013 Paris
Courriel : news@infocomcgt.fr